REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMMUNE RURALE AMBOHIBARY

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 10-26/CR AMBOHIBARY/PRMP/UGPM

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite â l'Avis Général de Passation des Marchés publics dans le Journal des Marchés Publics n° en date du **08/10/2026** et .

2. Le **COMMUNE RURALE AMBOHIBARY** sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir
" Fournitures et livraison des matériels de sonorisation complète ,groupe électrogène,.....". Les Fournitures sont réparties en lot unique. Les Fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics en ses articles 35 , 63 et 67 en vue de la passation de marché « Contrat-cadre » conclu prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : ANDRIAMANANKOLAFY Justin
- Fonction: Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse: Bureau de Mr Le Maire porte 104 - 1e Etage
- E-mail:

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version éléctronique, doit êtres retiré auprès du COMMUNE RURALE AMBOHIBARY moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

6. Les plis devront parvenir à au bureau de Mr Le Maire porte N104 1er age au plus tard le 08/12/2026à09 H 00 Min locales et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

à ..... Le 28/10/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS